



Faux plafond et droit du voisin

Par **Xzz00**, le **12/04/2019** à **09:56**

Bonjour,

nouveau sur ce forum, j'ai racheté à ma copropriété une ancienne cage d'escalier et les anciens locaux des wcs communs. Leur achat n'a pas été contesté depuis plus de 3 mois.

Par contre, j'ai une question relative aux anciens wcs. Ceux-ci comportent un faux plafond menant vers ce qui est désormais « ma » fenêtre d'un côté et de l'autre côté la cloison mitoyenne avec mon voisin. La fenêtre sur mon mur est donc divisée en deux parties: une ouvrant sur la partie basse sur mes wcs / une ouverte sur la partie haute sous le faux plafond. Le faux plafond est lui même ouvert sur la cloison mitoyenne: le dispositif apporte donc de l'air à mon voisin.

Puis je supprimer ce faux plafond? La copropriété m'a cede ces wcs sans précision sur ce point.

Merci d'avance pour vos conseils et avis